



Signataires : Stéphane Fontaine, Skender Salihi, Thierry Cerutti, Christian Flury, Gabrielle Le Goff, Christian Steiner, Arber Jahija, François Baertschi

Date de dépôt : 18 mars 2026

Proposition de motion **pour une amélioration ciblée des conditions de travail à l'office cantonal des véhicules**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- que les résultats des récents sondages sur les conditions de travail effectués auprès du personnel de l'office cantonal des véhicules font état d'une certaine insatisfaction ;
- que la surcharge de travail et le sous-effectif sont des problèmes connus de longue date à l'OCV qui affectent particulièrement les fonctionnaires de certains services comme celui du contrôle technique ;
- que les équipements et les installations de l'OCV nécessitent d'être modernisés compte tenu de l'importante fréquentation du lieu ;
- qu'il en résulte du mécontentement auprès des employés, ainsi que des retards qui les empêchent d'accomplir pleinement leur mission dans de bonnes conditions et dans les délais fixés par les lois fédérales ;
- que des améliorations sont possibles à l'OCV notamment en renforçant les équipes,

invite le Conseil d'Etat

- à soumettre au Grand Conseil une proposition ciblée afin de renforcer les effectifs de l'office cantonal des véhicules, tout en modernisant ses installations et équipements ;
- à réaliser un nouveau sondage externe auprès du personnel de l'office cantonal des véhicules.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le nombre de véhicules routiers immatriculés à Genève est d'environ 317 000, dont 214 000 voitures de tourisme, 60 000 deux-roues motorisés, 6200 bateaux et 10 000 vélos électriques rapides (y compris les cyclomoteurs), d'après les statistiques actuelles de l'office cantonal des véhicules.

Le parc des véhicules genevois est soumis périodiquement à un contrôle technique afin de garantir la sécurité routière, ainsi que la protection de notre environnement. Pour le service compétent chargé d'effectuer les contrôles à intervalles réguliers, cela représente une charge de travail imposante chaque année, des retards qui s'accumulent en raison du manque d'effectifs et de moyens humains nécessaires à l'accomplissement de sa mission de service public.

Aujourd'hui, la halle technique un peu vétuste où sont effectués les contrôles n'est équipée que de 7 pistes, ce qui impose aux employés du service une cadence infernale au quotidien, plus d'une vingtaine de contrôles de véhicules par jour et pour chaque expert. Il faut encore ajouter les inspections quotidiennes des deux-roues motorisés (environ 80 véhicules à deux roues par jour pour 3 experts).

De plus, le matériel et les outils qui servent aux experts pour effectuer les contrôles de véhicules sont devenus obsolètes. Il existe aujourd'hui des moyens plus modernes avec une marge d'erreur quasi nulle permettant de déceler rapidement la moindre anomalie. Cela faciliterait grandement le travail des experts.

Deux audits sur les conditions de travail au département de la santé et des mobilités menés en 2024 et 2025 ont par ailleurs révélé une certaine insatisfaction au sein du personnel de l'office cantonal des véhicules¹, qui traite tout de même près de 400 000 dossiers par année. Le parlement a donc un intérêt légitime à s'intéresser aux améliorations qu'il peut apporter au bon fonctionnement de cette institution, ainsi qu'au bien-être des employés qui y travaillent, ainsi que pour ses nombreux usagers.

Concernant les retards, il faut rappeler que malgré le fait que le canton ait l'obligation d'effectuer les contrôles périodiques des véhicules dans les délais afin de garantir le respect des prescriptions légales de la loi fédérale sur la

¹ <https://www.tdg.ch/geneve-le-climat-de-travail-sest-degrade-au-bureau-des-autos-575561042227>

circulation routière (LCR) et de l'ordonnance fédérale sur les exigences techniques (OET), dans les faits le problème persiste.

D'après un article du 24 Heures daté du 22 mai 2025², la proportion de ce retard à Genève est estimée à 2,2%, soit 7030 véhicules qui circulent aujourd'hui en défaut de contrôle technique depuis plus d'un an, délai retenu par l'Office fédéral des routes (OFROU) pour parler de retard. De plus, près de 47 860 véhicules sont en retard de contrôle périodique de plus d'un jour sur la date théorique d'expertise, ce qui signifie que 15% de l'ensemble du parc de véhicules immatriculés à Genève dépasse la date limite prévue au sens strict.

Pour remédier à cette situation, nous pensons qu'il est nécessaire d'envisager la possibilité de renforcer les effectifs du service du contrôle technique et de leur soutien administratif, en modernisant également ses installations et équipements.

Au vu des raisons qui précèdent, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députés, de réserver un accueil favorable à la présente proposition de motion.

² <https://www.24heures.ch/contrôles-techniques-600-000-vehicules-echappent-aux-inspections-760106017190>